

SAIB MUSETTE(*)

Les mouvements des jeunes : enjeux et perspectives

INTRODUCTION :

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF – UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE.

Les «mouvements des jeunes», en tant que forme d'action sociale globale, ont connu durant le 20e siècle une dynamique spectaculaire, dont l'événement principal est sans aucun doute la «révolte de 1968» à l'échelle mondiale. Cette révolte a transformé la perception sociétale de la jeunesse et a abouti en 1985(1) à la reconnaissance universelle de la jeunesse, comme acteur social à part et entière. En Algérie, la révolte des jeunes en Octobre 1988 a inauguré une nouvelle ère des mouvements des jeunes(2).

Nos études sur la jeunesse algérienne(3) nous permettent de situer, pour cette conjoncture, une extension du champ d'action de la jeunesse. Cette extension constitue une dynamique dont les contours et les finalités méritent une attention particulière. A cet effet, nous développerons trois points particuliers pour situer les enjeux et les perspectives des organisations de la jeunesse algérienne : les segments d'actions classiques, l'extension du mouvement des jeunes, et les perspectives de cette dynamique. Toutefois, avant de visiter ce «mouvement des jeunes», il nous semble important de proposer en introduction, une lecture sociologique de la notion du «mouvement associatif» et une note d'histoire sur les mouvements de jeunes.

Le «mouvement associatif» ne s'offre pas aisément comme objet d'étude. Cette notion est généralement inscrite sur un registre «légaliste» dans les sociétés modernes - notamment à partir d'une reconnaissance sociétale de ce mode d'organisation des agents sociaux. C'est ainsi que toutes les études de ce phénomène retracent la genèse de ce mouvement à partir de l'institutionnalisation d'une loi anglaise(4) du 17e siècle, après des luttes sociales intenses dans le sillage de la décomposition des formes d'organisation sociales de type communautaire et féodal. Pour rappel, l'action sociale de ce mouvement était orientée vers la gestion sociale

Plus tard, cette gestion prendra une forme plus poussée, liée à l'émergence du salariat – comme forme dominante de l'activité économique, malgré les oppositions.

L'institutionnalisation du mouvement associatif en France et dans ses territoires occupés a été aussi obtenue après des luttes sociales intenses au début du 20^e siècle, avec la Loi de 1905. Cette loi qui a été appliquée en Algérie quelques années après toujours pour la gestion sociale des nouveaux pauvres produits par l'empire colonial.

En rapport avec la «jeunesse»⁽⁵⁾, phénomène apparu avec la société industrielle et l'urbanisation au début du siècle, et sans entrer dans la genèse détaillée des «mouvements de jeunes», nous pouvons construire schématiquement cinq périodes historiques :

- Du milieu à la fin du 19^e siècle, apparaissent essentiellement des mouvements à caractère religieux – en particulier dans le monde occidental.
- Au début du 20^e siècle, un nouveau type de mouvement s'affirme qu'on peut qualifier de «naturiste» en rapport avec la société industrielle et les effets de l'urbanisation et de la colonisation et la naissance du mouvement du scoutisme.
- A partir des années 20, après la 1^{ère} guerre mondiale, les mouvements de jeunes entrent dans une guerre idéologique et politique, avec les jeunes communistes.
- A partir des années 50, après la 2^{ème} guerre mondiale, une tendance à l'uniformisation des mouvements de jeunes se dessine autour des objectifs et programmes) des Nations Unies – avec la naissance des Assemblées de la Jeunesse. De même, la jeunesse allait connaître pour la première fois dans l'histoire des sociétés humaines, son institutionnalisation – avec la création, d'un «département de la Jeunesse», et puis d'un «Ministère de la Jeunesse» au niveau gouvernemental.
- Vers la fin des années 60 à ce jour, la révolte des étudiants introduit une nouvelle vision et de nouveaux objectifs aux mouvements : ces mouvements sont devenus un acteur social, à part entière, dans toutes les sphères de la société.

Ainsi depuis l'avènement de «la jeunesse», comme phénomène social urbain dans l'histoire des sociétés humaines, cette catégorie sociale a été régulièrement constituée, sous différentes formes, en «groupements» ayant une certaine homogénéité malgré la diversité des conditions sociales.

La «jeunesse algérienne» n'est pas exempte de ce mouvement universel. Le segment d'action basique a été ainsi autour des activités de loisirs et de culture (au sens large du terme) durant la période coloniale. L'institutionnalisation des activités de loisirs constitue le socle des «manifestations juvéniles» dans toute sa pluralité.

Avec l'indépendance de l'Algérie (1962), ce monde a été l'objet d'une «instrumentalisation» de tous types par d'autres acteurs sociaux - à commencer par le Front de libération nationale (FLN), avec la création d'un mouvement «politique» de la jeunesse, l'Union Nationale de la Jeunesse Algérienne (UNJA) et le «scoutisme» et les structures de la jeunesse léguées par l'administration coloniale.

En octobre 1988, la jeunesse algérienne déborde l'encadrement politique et s'impose, à l'instar des jeunes du monde entier, à la pensée unique. La faillite de la pensée unique était déjà décrétée par la Loi de 1987 sur la liberté du mouvement associatif, jusqu'alors autorisé seulement dans le cadre du Parti unique. Cet événement est apparu comme un «ovni» dans l'espace algérien. Il est vrai que la pensée révolutionnaire d'alors minimisait le pouvoir des jeunes. Objet de manipulation ou non, ce Mouvement d'Octobre devait briser définitivement le régime «socialiste», avec l'adoption d'une nouvelle Constitution en 1989 qui introduit ainsi le pluralisme politique en Algérie.

Toute une série de mesures a été arrêtée par les autorités algériennes – avec la création des associations multiples pour endiguer la colère des jeunes.

Enfin, cette extension du mouvement associatif de jeunes en Algérie fait de la jeunesse, en plus de son poids dans la structure démographique, un acteur social, à part entière, avec une capacité d'action multiforme sur la scène économique et sociale en Algérie.

1- LE POIDS DE LA JEUNESSE ET LES ASSOCIATIONS DE JEUNES.

Avant d'aborder les mouvements de jeunes, dans leurs caractéristiques, un détour sur le poids de la population juvénile est indispensable. Sur la population totale en Algérie en 1997, la proportion des jeunes s'élevait à 9,2 millions sur une population estimée à 29 millions soit 31,7%. Ce taux est à relativiser par rapport à la jeunesse de la population algérienne sur laquelle beaucoup de discours se développent.

La question première serait de savoir, dans la mesure du possible, l'engagement de la jeunesse dans la vie associative. Toutefois, cette mesure exige une prudence méthodologique. Tout mouvement peut être démembré à travers sa composition organique – à savoir les responsables, les membres et les adhérents.

Tableau n°1 : Le poids des jeunes en Algérie

age / sexe	mas	fem	total
15-19	1897498	1873367	3770865
20-24	1551648	1440432	2992080
25-29	1276377	1207183	2483560
15/29	4725523	4520982	92465,05
15 -19	20,52	20,26	40,78
20 -24	16,78	15,58	32,36
25 -29	13,80	13,06	26,86
15 /29	51,11	48,89	100,00
pop totale	14735181	14437272	29172453
% jeunes	32,07	31,31	31,70

En Algérie, aucune donnée statistique fiable n'existe selon ces paramètres. Nous pouvons cependant nous référer à certaines études,

malgré les imperfections et les limites, pour tracer quelques contours à la mobilisation des jeunes dans la vie associative.

Ainsi, selon un sondage effectué en milieu juvénile (1993), il est relevé les constats suivants :

- 77% des jeunes passent leur temps libre à la maison
- 2,9% passent leur temps libre dans les structures externes (Café & Maison des Jeunes principalement et accessoirement bibliothèques)

Ces résultats, bien qu'indicatifs, peuvent conduire à penser que la jeunesse algérienne s'exclut de toute forme d'organisation. Or tel n'est pas le cas. En considérant strictement le secteur de la Jeunesse et des Sports, nous devons admettre que les mouvements de jeunes constituent le segment le plus important du mouvement associatif en Algérie. Les données suivantes illustrent parfaitement cette affirmation.

- Selon les services statistiques du MJS, le mouvement des jeunes était évalué en 1998 dans sa première composante à :
- 3442 associations de jeunes en Algérie, dont 1339 associations à caractère culturel et 801 dans les «activités de jeunes» pour les plus importantes, et le nombre minimal est enregistré dans la lutte contre la toxicomanie et le volontariat.

En terme d'effectifs, les statistiques révèlent un effectif de 460 259 jeunes adhérents au sein de cette catégorie d'associations, avec le nombre le plus important de 148 820 adhérents autour des «activités de jeunes» et 121 763 dans les associations à caractère culturel.

- Le deuxième pan du Mouvement des Jeunes est localisé dans les Associations Sportives – avec 12 521 associations, dont 5818 dans le sport scolaire, 884 dans le football et 692 dans le monde du travail.

En terme d'effectifs, on relève 240 972 adhérents dans les clubs sportifs, 153 683 dans les écoles, 59 109 dans le sport de quartiers.

Ces données, bien qu'elles traduisent l'importance des mouvements de jeunes dans le « Mouvement Associatif » de manière générale – révèlent aussi paradoxalement une faiblesse relative des Associations en milieu juvénile en Algérie en rapport avec la population juvénile nationale, soit une moyenne de 4,5% des jeunes qui font partie de ces mouvements, dont 0,2% de filles à l'échelle nationale.

L'étude de la situation du mouvement associatif avant la réforme donne une image en quatre champs d'action de la jeunesse : dans le cadre du Parti Unique (UNJA), dans le cadre du Scoutisme (SMA), dans le cadre du mouvement sportif (MNS) et dans le cadre des activités de la jeunesse. Notre intérêt sera focalisé sur ce dernier champ de l'action juvénile, qui présente une autonomie relative de la jeunesse.

Or dans ce cadre, les quelques associations qui existaient étaient l'œuvre de l'administration. Elles furent créées à l'initiative des structures techniques de l'administration au cours des années 1970 et 1980 pour répondre à des besoins précis de leur fonctionnement, ce qui donne une

certaine confusion organique et fonctionnelle avec les services extérieurs auxquels elles sont rattachées, avec les maisons de jeunes, les auberges de la jeunesse..

A partir de la libération du mouvement associatif (en 1987) et du pluralisme politique (en 1989), ce mouvement de jeunes allait connaître une nouvelle dynamique pour s'imposer comme le moteur du Mouvement Associatif en Algérie. Mais en rapport avec le monde juvénile, ce mouvement de jeunes reste encore, dans la plupart des cas, parasité par l'administration et se trouve de nouveau en situation de faiblesse pour pouvoir réellement renégocier sa place et son rôle auprès des autorités publiques. Une évaluation de sa dynamique peut être effectuée à travers sa croissance durant les années 1990.

21. Un mouvement timide au début des années 90.

D'après les données officielles, nous pouvons relever la présence de 2 275 associations en 1994 avec 223 966 adhérents au niveau national. L'examen de la répartition de ces associations de jeunes selon le type d'activités entreprises donne la prédominance aux «activités culturelles».

Tableau n° 2 : Répartition des Associations et des Adhérents selon le type d'activités en 1994.

Rubriques	Culturelles & Culturelles	Scientifiques	Loisirs	Insertion socioprof	Protection/ promotion	Sociales	Total
Nombre d'associations	1417	212	159	196	88	203	2275
Adhérents	94081	11896	28797	59636	8398	18883	221691
% Association	62,29	9,32	6,99	8,62	3,87	8,92	100,00
% adhérents	42,44	5,37	12,99	26,90	3,79	8,52	100,00

Sources : Statistiques du Ministère de la Jeunesse. 1994, Alger

La concentration des Jeunes dans les Associations Culturelles est un indicateur de la soif d'expressions juvéniles de deux manières : soit par les actes culturels ou par des actes culturels durant cette période. Toutefois, nous pouvons relever aussi une proportion assez importante de jeunes dans les activités d'insertion socioprofessionnelle. Cette montée de jeunes sur le front économique n'est pas innocente dans un contexte de chômage croissant. Toutefois, comme par le passé, cette incursion est «drivée» encore par l'administration, avec la création des Associations par des «fonctionnaires» au niveau local – à travers les APIJ et les APEJ.

Une deuxième observation peut être effectuée à partir de données statistiques de 1997 sur ce mouvement des jeunes.

Tableau n°3 : Répartition des associations de jeunes et des adhérents selon le type d'activités en 1997.

Activités	Nbre	Adhérents	% Nbre	% adh
info & Communication	47	2186	1,37	0,47
Ecologie	151	11455	4,39	2,49
Handicapés	60	4689	1,74	1,02
Culturelles	1395	121763	40,53	26,46
Scientifiques	230	23078	6,68	5,01
Lutte Toxicomanie	16	1743	0,46	0,38
Sociales	122	15245	3,54	3,31
Volontariat	8	1056	0,23	0,23
Enfance	59	8550	1,71	1,86
Loisirs	167	27066	4,85	5,88
Activités de jeunesse	801	148820	23,27	32,33
Estudiantine	110	21033	3,20	4,57
Insertion socioprofessionnelle	179	35431	5,20	7,70
Education civique	67	21783	1,95	4,73
Alphabétisation	30	16361	0,87	3,55
Total	3442	460259	100,00	100,00

On peut aisément observer pratiquement la même concentration que 1994 – avec 40% des associations dans le domaine culturel, mais avec un effectif réduit évalué à 26% de la masse des adhérents. Les jeunes sont encore prédominants dans les «activités de jeunesse» - à savoir la palette d'activités offertes par les «maisons de jeunes»! L'insertion socioprofessionnelle, malgré l'existence d'un nombre plus important d'associations, ne recouvre que 7.7% des jeunes !

2 - QUELS SONT LES SEGMENTS CLASSIQUES QUE LES JEUNES INVESTISSENT ?

Les segments classiques occupés par les jeunes, du point de vue macrosociologique sont de quatre types: les cultures et loisirs, les sports et le civisme.

- Les Cultures et les Loisirs.

Ce segment d'action traditionnel occupé par la jeunesse est foncièrement lié à des besoins spécifiques qui apparaissent durant cette tranche de vie – caractérisée par une soif de savoir, d'expression, d'affirmation de soi. Les expressions sont généralement marquées par une forme de reproduction ou de ruptures des normes aboutissant, fatalement à la production des nouveautés que seule la jeunesse est autorisée «socialement» à faire état. Cette «liberté» a été conquise par la jeunesse algérienne qui invente, même sous la contrainte, les formes d'expression les plus virulentes – à travers la musique, les chansons, le théâtre, les caricatures, la peinture...

- Les Sports.

La pratique sportive est partout un terrain occupé par les jeunes. Comme pour les cultures et les loisirs, cette occupation est liée aux potentialités physiologiques de cette classe d'âge. La pratique sportive est réglementée par une catégorisation qui exclut l'adulte – sinon en qualité d'encadrement ou encore de «spectateurs». Cet espace de

jeunes offre toute une palette d'expressions physiques et de performances en tant qu'acteurs. L'impact des activités sportives sur la société n'est un secret pour personne – la vibration émotionnelle dégagée par une défaite ou une victoire est ressentie et affecte durablement l'ensemble des « mordus ». Des effets pervers sont prévisibles et inévitables dans une situation estimée à tort ou à raison d'injuste – la violence fait partie intégrante de certaines disciplines.

La jeunesse algérienne, comme beaucoup d'autres sociétés, a élu « le football » comme le « sport roi ».

- Le Civisme.

Le troisième segment occupé par les jeunes revient au code du « civisme ». Là aussi ce champ constitue le « terrain naturel » des jeunes. Les autres catégories de la population en sont pratiquement exclues. C'est l'âge de la socialisation, de l'apprentissage des « règles et de codes de conduites sociales ». Le mouvement « scoutisme » est une tradition et une école de civisme par excellence. Cette école maintient encore une force positive sur la jeunesse algérienne qu'aucune autre institution ne saurait remplacer.

3 - PERSPECTIVES DES MOUVEMENTS DES JEUNES ?

A côté de ces terrains désormais classiques et traditionnellement occupés par les jeunes, les mouvements des Jeunes s'étendent vers d'autres sphères d'action. Nous pouvons nous arrêter à trois nouveaux créneaux investis par les jeunes ces dernières années: le monde du travail, la pathologie urbaine et le monde universitaire.

i) Le monde du travail.

Le monde du travail, fortement perturbé ces dernières années, offre peu d'opportunités aux jeunes d'une manière générale. Face à ce rétrécissement du marché, la jeunesse s'organise et se mobilise de plus en plus pour réduire la durée d'attente, de plus en plus longue, dans la file à l'embauche. Cette mobilisation, encadrée dès le départ, a permis la canalisation des tensions vers des situations d'attente et d'espoirs. Cette réussite politique reste conjoncturelle. Les jeunes s'organisent d'une manière « informelle » autour des filières présentes dans la structure de l'économie.

ii) La pathologie sociale et le mouvement écologique.

Le deuxième champ nouveau investi par la jeunesse vient du « danger sociétal » qui menace les sociétés humaines – tels les phénomènes pathologiques urbains (toxicomanie) ou encore les phénomènes « écologiques ». Cette percée timide des jeunes dans ce type d'action est liée à la conscience du danger qui menace cette génération.

iii) Le monde étudiantin.

L'université, c'est avant tout la citadelle des jeunes. Certes ce terrain a

été depuis toujours conquis par la jeunesse algérienne mais l'expression

était muselée sous le régime du Parti Unique. La revitalisation du monde étudiant ces dernières années est à ses débuts. Ce monde constitue un réservoir d'énergies d'une grande capacité d'action. La multiplication des associations au sein des universités algériennes est sans doute un signe de bonne santé des élites de la jeunesse.

CONCLUSION :

A travers cet examen rapide des champs occupés par les Mouvements des jeunes, nous pouvons esquisser trois pistes – sous formes d'hypothèses d'études et de recherche.

i) Une capacité d'action multiforme encore muselée sinon instrumentalisée.

La faiblesse révélée par les statistiques officielles constitue une première piste d'exploration de cette forme de «léthargie» qui frappe une masse de la jeunesse algérienne. Cette situation serait ainsi une forme de pression maintenue (volontaire ou non) sur la grande majorité des jeunes, accompagnée par l'instrumentalisation des groupuscules pour faire émerger une jeunesse favorisée ou d'élites.

ii) La jeunesse otage de la crise multiforme et des déclassements ?

Notre deuxième piste porte sur la question suivante : la jeunesse algérienne est-elle otage de la crise multiforme qui affecte la société algérienne de manière générale ? dans l'affirmatif, elle est ainsi sur l'autel des «sacrifices» à consentir pour la construction d'une économie de marché dont les contours commencent à se dessiner à travers les bouleversements de la structure sociale. Les déclassements opérés, accompagnés par : la paupérisation annihileraient par là-même tous les idéaux d'une jeunesse plurielle autour des principes de la méritocratie.

iii) L'entrée dans la modernité passe nécessairement par la participation des jeunes à l'effort de développement social et économique.

Enfin notre dernière piste porte sur la participation des jeunes à l'effort du développement économique et social. La mise à l'écart de la majorité de la population constitue un exercice à haut risque que l'Algérie a déjà connu en Octobre 88 – avec la révolte des jeunes. La participation des jeunes aux commandes des différentes institutions est un gage de la modernité. A présent l'entrée dans la modernité est virtuelle tant les résistances des générations rompues aux pratiques du passé sont encore d'une forte intensité.

Notes

(*) Sociologue, Chargé de recherche, CREAD Alger

(1) Année Internationale de la Jeunesse - Unesco

(2) Cf. notre article «Condition Juvénile en Algérie» in Les «Cahiers du CREAD»

(3) Cf. Etudes «Insertion Socioprofessionnelle de la Jeunesse» - CREAD (1989) & Dynamisation des établissements de la Jeunesse, CREAD (1995) Alger.

(4) «Poor Laws» de 1601. En France, la laïcisation de l'assistance tendait à en faire un service public, alimenté soit par des aumônes, soit par des impôts. Sous François 1^{er} sera érigé en 1629 un «Grand Bureau des Pauvres» cf. Elie ALFANDARI. Aide sociale et action sociale, 2^e édition Dalloz, 1977, Paris.

(5) Cette notion est une invention des sciences sociales et date de la fin du 19^e siècle. cf. Jean JOUSSELIN – Jeunesse, Fait social méconnu, édition PUF, 1959.